

Présents : Jérémie Steil, Catherine Samuel, Cathy Grèze, Gisèle Andrieu, Claire Davienne, Annie Rouffiac, Christian Viguié, Gérard Lanoye, Serge Andrieu, Carole Vignolles, Catherine Baudrouet, Léonore Strauch, Thierry

Animateur : Jérémie Steil, Catherine Samuel

Secrétaire : Thierry
Relecteurs : tous

Nature ¹	Quoi	Qui ²	Pour le
	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget communal 2023 - Questions diverses 		
	<p>Budget communal 2023 :</p> <p>Jérémie Steil évoque brièvement les budgets précédents, 2021 et 2022.</p> <p>Il informe que les finances communales sont saines. Le budget de fonctionnement est excédentaire et permet à la commune d'avoir une bonne capacité d'autofinancement, pour financer ses projets d'investissement. La commune n'aura donc pas besoin d'avoir recours à l'emprunt. La part communale des taux d'imposition 2023 ne seront pas augmentée.</p> <p>Pour l'année en cours 2023, l'équipe de coordination municipale mènera les principaux projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création du centre d'Art Sacré - Réfection du toit de l'église - Rénovation complète de deux logements communaux de la Cité du Lac - Travaux d'entretien du théâtre de la Commanderie - Réaménagement des locaux de la Maison du Causse. Locaux France Services notamment - Travaux d'entretien de la voirie - Achat d'un terrain non-constructible à la Commanderie <p>Pour l'année 2024 voici les projets envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de la chaudière de la mairie, actuellement au fioul, par une chaudière centralisée à déchets de bois. Création éventuelle d'un réseau de chaleur permettant d'alimenter en chauffage la Maison du Causse, l'école et des logements communaux. - Aménagement du centre bourg. - Rénovation de un ou deux logements communaux supplémentaires. - Réalisation d'un "budget participatif", co-réalisé avec des habitants souhaitant intégrer la commission Finances. 		

1
2

	<p>Investissements 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection de la toiture de l'église : Montant budgété : 138 000 € Subventions estimées : 74 000 € - Rénovation de deux appartements à la Cité du Lac : Montant budgété : 35 000 € Subventions estimées : 9 000 € - Travaux entretien théâtre de la Commanderie : Montant budgété : 6 000 € Subventions estimées : 2 000 € - Chauffage/climatisation théâtre de la Commanderie : Montant budgété : 10 000 € Subventions estimées : 3 300 € - Isolation phonique locaux France Services, réaménagement ADMR, cabinet médical : Montant budgété : 2 000 € Subventions estimées : 500 € - Entretien de la voirie : Montant budgété : 20 000 € Subventions estimées : 8 000 € - Achat terrain non-constructible Commanderie : Montant budgété : 1 200 € - Entretien/réparation chaudière de la mairie : Montant budgété : 10 000 € (budget de fonctionnement) 		
	<p>Questions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'intéresser de près au photovoltaïque pour gagner en autonomie énergétique. - Récupérer des logements à la Cité du Lac et les rénover. Actuellement 4 logements municipaux sont utilisés pour du stockage par des associations. - Le sujet ci-dessus lève la question du manque de lieux de stockage pour nos associations. La commune pourrait être porteuse d'un projet de lieu dédié au stockage. - Où en est le projet de skate-park ? Ce projet est difficile en mettre en œuvre à cause du choix du lieu d'implantation, car cela génère des nuisances sonores. Le projet reste néanmoins d'actualité. La piste de modules mobiles individuels qui seraient placés sur la place de la mairie est en cours de réflexion. - Quel est la situation du Relai des Templiers ? Après plusieurs années de tentatives infructueuses de vente, ce domaine semble ne plus être en vente à ce jour. De l'avis de tous, un tel complexe serait idéal pour y loger des services municipaux, des espaces culturels et associatifs. Ceci étant ce projet est complexe et ambitieux, tant en matière de montage financier que d'investissement humain. Il est évoqué que la Mairie puisse être moteur d'initiatives pour y réfléchir. 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Jérémie Steil informe que en 2024 nous devons nous attendre à une assez forte hausse des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Pour l'eau, l'augmentation est due aux gros investissements financiers de la commune de Penne pour structurer leur réseau, qui profite à Vaour depuis l'interconnexion. - Le problème de notre eau très calcaire est évoqué. La solution miracle n'existe pas. Ceci dit la commission "Eau" mène une réflexion sur ce sujet pour trouver des solutions d'amélioration. 		